



GRADE : MASTER

DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

MENTION : BANQUE ASSURANCE FINANCE – BAF

SPECIALITE : INGENIERIE FINANCIERE-IF

OBJECTIF

Le programme de Master en Banque Assurance Finance – BAF, spécialité Ingénierie Financière permet, en deux années académiques de préparer les apprenants à la maîtrise des techniques, méthodes et outils de la Banque et de la Finance et à l'acquisition d'un savoir-faire et d'un savoir être qu'ils pourront mettre au service des organisations notamment :

- Piloter le système de reporting et d'analyse des risques financiers de l'entreprise ;
- Construire des mécanismes de financement à court et moyen terme de l'ensemble des activités de l'organisation ;

- Réaliser l'évaluation financière d'un projet d'investissement à long terme pour l'organisation ;
- Assurer la gestion de portefeuilles d'actifs financiers ;
- Elaborer une stratégie de financement à long terme d'une organisation.

Il est destiné particulièrement aux cadres et cadres supérieurs qui projettent de travailler dans les banques d'investissements et commerciales, la gestion d'investissement, l'analyse des valeurs, les marchés financiers, le commerce et la gestion du risque, la fonction financière des entreprises, la finance d'entreprise, le capital-risque, la planification d'entreprise et la consultation, la gestion stratégique dans le domaine financier...

DEBOUCHES

Le Master BAF, spécialité IF prépare les étudiants aux fonctions de :

- Chargé de clientèle particuliers/entreprises
- Gestionnaire de caisse dans une banque
- Conseiller en patrimoine
- Analyste financier
- Comptable bancaire
- Directeur administratif et financier

- Opérateur de marché
- Concepteur et conseiller en opérations et produits financiers
- Spécialiste des opérations bancaires
- Credit manager
- Chargé d'Affaires en Capital d'Investissement
- Analyste Risques de Crédit

CONDITIONS D'ADMISSION

Le Master **Ingénierie Financière** est ouvert aux titulaires d'une Licence en :

- Banque Assurance et Finance
- Finance et Comptabilité
- Economie et gestion
- Mathématiques
- Econométrie et Statistique
- Economie Appliquée à la Finance
- Ou tout autre diplôme admis en équivalence

Le Master **IF** est également ouvert aux professionnels de la **Banque, de la Finance et de l'Assurance**.

Les candidats au Master **IF** doivent au préalable remplir un dossier de candidature et passer un entretien avec un responsable pédagogique.

PROGRAMME

Ingénierie financière

- Opérations de restructuration
- Stratégie de croissance externe : les fusions-acquisitions
- Stratégies de négociation des fusions-acquisitions
- Politique de dividende et rachat d'actions
- Holdings et opérations à effet de levier
- Opérations de titrisation et de défaisance

Système d'information financier, bancaire et d'assurance

- Econométrie pour la décision financière
- Analyse financière
- Microfinance
- Finance islamique
- Introduction à la finance alternative
- Politique financière
- Gestion de la trésorerie
- Diagnostic financier approfondi
- Trésorerie des groupes et gestion des risques financiers
- Evaluation d'entreprise
- Techniques d'assurance

Technologies financières

- Monétique
- Technologie blockchain
- VBA appliqué à la finance

Professionnalisation

- Méthodologie de recherche
- Etudes de cas de synthèse
- Stage et Mémoire de fin de parcours

Système d'information comptable et fiscal

- Comptabilité financière
- Techniques comptables approfondies
- Comptabilité bancaire et des assurances
- Normes comptables internationales IAS/IFRS
- Techniques fiscales
- Fiscalité approfondie
- Fiscalité internationale et stratégie des entreprises et des groupes
- Taxe sur les activités financières

Marché des capitaux

- Introduction aux marchés des capitaux
- Marchés financiers et financement à long terme

Droit

- Droit bancaire et du crédit
- Droit cambiaire
- Réglementation des marchés financiers

Compétences interdisciplinaires

- Business english
- Développement personnel et professionnel
- Management stratégique
- Culture entrepreneuriale et innovation



Programme Reconnu par l'Etat